

Rapport public Parcoursup session 2025

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis AFTRAL TL CFA Brignoles - Formation professionnelle - Titre professionnel - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis AFTRAL TL CFA Brignoles - Formation professionnelle - Titre professionnel - Technicien(ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage (44347)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis AFTRAL TL CFA Brignoles - Formation professionnelle - Titre professionnel - Technicien (ne) supérieur(e) en méthodes et exploitation logistique (Bac +2) - en apprentissage (44347)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	8	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Etre titulaire d'un Bac ou équivalent	Toutes filières	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Curiosité, adaptation, envie d'apprendre, sens de l'organisation	Toutes pièces constitutives du dossier et entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet dont intérêt pour le métier	Toutes pièces constitutives du dossier	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères éliminatoires retenus concernent l'absence du diplôme requis, un dossier scolaire incomplet ou trop insuffisant (notes très faibles dans les disciplines clés), une absence de projet de formation ou d'alternance cohérent, ou encore des éléments qualitatifs défavorables (motivation non adaptée, manque d'assiduité, comportement problématique).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidat ayant fait le souhait de participer à cette formation devra retourner le dossier de candidature complété et accompagné des documents nécessaires à la vérification des prérequis réglementaires. Il devra ensuite réaliser plusieurs tests de positionnement pour mesurer son potentiel d'apprentissage, sa personnalité, sa motivation... par rapport au métier visé (via une plateforme "ASSESSFIRST"). Ce ne sont pas des tests éliminatoires ni de sélection. Enfin, le candidat devra passer un entretien dont l'objectif sera de confirmer et valider le projet.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

AFTRAL participe à de nombreux événements (salons, forum pour l'emploi, etc.) et organise des Journées Portes Ouvertes. N'hésitez pas à venir rencontrer les équipes pédagogiques pour obtenir des informations complémentaires qui pourraient vous aider à vous positionner et à sécuriser votre parcours d'apprentissage.

Votre dossier de candidature doit être le plus complet possible pour être étudié le plus justement possible. Outre votre parcours scolaire et professionnel, nous vous encourageons à mettre en avant vos éventuelles activités extrascolaires qui peuvent nous aider à mieux vous connaître.

Signature :

Maud ANNOT DEBOT,

Chef d'établissement de l'établissement Organisme
de formation-Centre de formation d'apprentis

AFTRAL TL CFA Brignoles